



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ATTENDUS PROFESSIONNELS LA PROCÉDURE DE TITULARISATION

Séminaire de rentrée des professeurs stagiaires



ACADÉMIE
DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

En résumé ce que l'on retient pour une année réussie

La posture
professionnelle

Le
positionnement
en EPLE

L'enseignement
et
l'apprentissage

Identifiez les incontournables pour chacune de ces bulles



ACADÉMIE
DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

La posture professionnelle



L'enseignement et l'apprentissage

Une exigence à trois niveaux

Apprendre, pas seulement faire

- Mise en activité sécurisée
- Priorité aux "choses à apprendre" sur les "choses à faire »

Une autorité pédagogique construite

- Empathie et écoute
- Exigence réelle envers l'engagement moteur et réflexif (élève acteur)
- Croyance en la perfectibilité de chacun

Oser pour mieux enseigner

- Expérimentation assumée, même non maîtrisée (dans le respect de la sécurité)
- Gestion de classe et apprentissages pensés ensemble

Le positionnement en EPLE

S'inscrire dans le collectif

- Réflexion collective, projets transdisciplinaires, inter-degrés, inter-catégoriels
- Curiosité pour les autres disciplines, le professeur d'EPS n'est pas un électron libre

Incarner une posture professionnelle

- Vocabulaire professionnel de l'apprentissage à enrichir et partager
- Valorisation continue des intérêts éducatifs de l'EPS

Privilégier le dialogue

- Co-construction du cadre de fonctionnement / de suivi avec le tuteur
- Argumentation plutôt qu'injonction ou jugement

La procédure de titularisation

Prestation
hors de la
classe

Prestation
en classe

Compte
rendu du
tuteur

Compte rendu
de visite(s) de
l'inspecteur

Avis du chef
d'établisse-
ment

Avis de
l'inspecteur

JURY ACADEMIQUE en juin
(traitement des dossiers, entretiens complémentaires,
proposition au Recteur)

DÉCISION DE M. Le Recteur en juillet
(arrêté de titularisation, renouvellement, licenciement)

Calendrier de l'Année

Décembre - janvier

Réunion de régulation stagiaires privé (10 décembre) + Visio tuteur
Mi-janvier régulation stagiaires public (22/01)

Janvier 2027

2e formation académique
(tuteurs-13/01) & Retour du
Rapport Intermédiaire

Mai

Rapport final tuteur

Juin

Jury académique de
titularisation & Décision du
Recteur

Septembre - Octobre

Réunion de rentrée & 1ère
formation académique
(tuteurs-14/10/2026)

Mi-janvier - Mai

Visites inspecteurs-chargés
d'inspection-stagiaires

La procédure de titularisation

Stagiaire mi-temps

Prestation
hors de la
classe

Prestation
en classe

Compte
rendu du
tuteur

Compte rendu
de visite(s) de
l'inspecteur

Avis du
formateur

Implication
dans
l'obtention
du M2

Avis du chef
d'établisse-
ment

Avis de
l'inspecteur

Avis du
Directeur de
l'INSPE ou de
l'institut de
formation

JURY ACADEMIQUE en juin
(traitement des dossiers, entretiens complémentaires,
proposition au Recteur)

DÉCISION DE M. Le Recteur en juillet
(arrêté de titularisation, renouvellement, licenciement)

Le chef d'établissement et l'établissement

Un accueil,
un suivi, un
guide

Des visites en
classe, des
entretiens, des
bilans

Tout au long de l'année:

- Le chef d'établissement : un interlocuteur pour toute question ou difficulté non résolue;
- L'EPL, espace de formation et de professionnalisation;
- Un tuteur, collègue privilégié pour s'adapter, échanger et réfléchir.

Ce qui est apprécié:

- L'intégration, l'adaptation
- L'ouverture, la curiosité
- La disponibilité et l'écoute
- L'équilibre humilité - force de proposition

L'inspecteur ou l'inspectrice

Une visite
en classe

Un
entretien

L'inspection participant à la procédure de titularisation:

- Un avis de visite adressé en amont
- Entre mi-janvier et fin mai
- Une présentation des documents de travail
- Un entretien de positionnement au regard du référentiel professionnel individuel puis croisé (tuteur/ CE) si possible
- Un compte rendu destiné au jury de titularisation

Ce qui est apprécié:

- Le positionnement en EPLE
- L'activité d'apprentissage de l'élève
- La démarche conceptuelle d'enseignement
- La posture en tant que professeur stagiaire, la démarche de progrès

Le directeur de l'INSPE, responsable de formation

Une présence
active en
formation

Le mémoire
professionnel,
l'obtention du
M2

Tout au long de l'année:

- Des journées de formation obligatoires et prioritaires (toute absence doit être demandée par le chef d'établissement auprès du corps d'inspection)
- Des visites en classe
- Des régulation et des auto-évaluations
- Une appréciation de ses forces et faiblesses
- Des propositions de démarches actives de progrès

Ce qui est apprécié:

- L'assiduité et l'activité participation
- La rigueur et le respect des délais
- L'écoute et la remise en question



ACADÉMIE
DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'enjeu de l'année de professionnalisation

Le passage
de l'étudiant ou du
personnel non
titulaire à un
enseignant en
pleine et entière
responsabilité

La curiosité, la
remise en question,
la construction
d'une certaine
clairvoyance, le
pilotage de son
propre chemin de
développement
professionnel

La quête de progrès
à travers le collectif,
la recherche d'aide si
besoin, sans
masquer les
difficultés en
acceptant
l'accompagnement

En conclusion

Ce qui est attendu des professeurs / fonctionnaires stagiaires

- Développer les fondamentaux d'un enseignement actuel
 - En collaboration avec la communauté éducative
 - En phase avec une approche par compétences et des situations complexes
 - Une personnalisation et une évaluation au service des apprentissages
 - Pour former le citoyen
-
- **N'hésitez pas à communiquer si vous éprouvez des difficultés**